



**LES DOCUMENTS DEMANDES CI-DESSOUS SONT A FOURNIR PAR TOUS LES LICENCIES**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE  
(Y compris le chèque de caution ou l'enveloppe timbrée)**

Le dossier doit être rendu le plus tôt possible à vos entraîneurs.  
**(Avant le 31 juillet 2024 pour toute mutation)**

A défaut, vous ou votre enfant ne pourrez en aucun cas participer à l'entraînement.

- Compléter, dater et signer la fiche de renseignements
- Lire attentivement **et signer** le règlement intérieur du club + la note d'engagement au déplacement.
- Fournir :
  - **RENOUVELLEMENT**  
Certificat médical **NON OBLIGATOIRE** si le précédent a été établi après le 01/06/2022 et sous réserve d'avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire santé - **MAJEURS UNIQUEMENT**  
Certificat **OBLIGATOIRE** établi sur le document fédéral joint si vous répondez **OUI** à l'une des questions du questionnaire santé - **MAJEURS & MINEURS**
  - Questionnaire Santé ci-joint (vous devez nous remettre uniquement la 1ère page et conserver la 2nde)
  - L'autorisation parentale FFHB autorisant l'adhésion de mon enfant à la FFHB (pour tout mineur)
  - La fiche sanitaire de liaison (pour tout mineur)
  - Le montant de la cotisation, par chèque, à l'ordre du HBCC.
  - Deux chèques de caution (35€) pour le maillot joueur (sauf Babyhand/U7) + (10€) pour le dossard
  - Une enveloppe timbrée
  
  - **CREATION**  
Certificat médical établi obligatoirement sur le document fédéral joint - **MAJEURS UNIQUEMENT**  
Questionnaire santé - **MINEURS UNIQUEMENT** - sauf si vous répondez **OUI** à l'une des questions du questionnaire santé = Certificat médical **OBLIGATOIRE**
  - 1 photo d'identité récente
  - La photocopie de la carte d'identité (recto verso), du passeport ou du livret de famille
  - L'autorisation parentale FFHB autorisant l'adhésion de mon enfant à la FFHB (pour tout mineur)
  - La fiche sanitaire de liaison (pour tout mineur)
  - Le montant de la cotisation, par chèque, à l'ordre du HBCC.
  - Deux chèques de caution (35€) pour le maillot joueur (sauf Babyhand/U7) + (10€) pour le dossard
  - Une enveloppe timbrée
  
  - **l'attestation d'honorabilité pour les licenciés majeurs exerçant des fonctions d'encadrement au sein du club (entraîneur/table de marque/responsable de salle/ accompagnateur jeunes arbitres,...)**

**Cotisations : -10% si dossier complet rendu **avant le 01/07/2024**.**  
Contactez José ou David pour les jours de permanence pour dépôt.

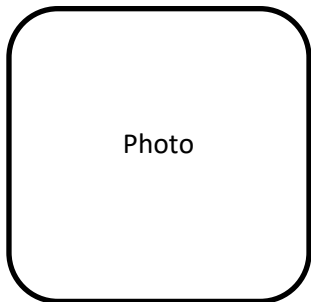
Famille avec plusieurs licenciés : -10% sur chaque licence.

Catégories	Tarifs
Seniors (à partir de 2007)	225 €
U17 (nés en 2008/2009)	210 €
U15 (nés en 2010/2011)	190 €
U13 (nés en 2012/2013)	180 €
U11 (nés en 2014/2015)	170 €
U9 (nés en 2016/2017)	155 €
Baby Hand/U7 (2018 à 2021)	120 €
Loisirs	130 €
Beach Handball (Pour les non licenciés club)	60€
Hand'Ensemble	70€

**Pour toutes les catégories en compétition, 1 dotation offerte par licence validée.**

**Un chèque de caution de 35 € est demandé à tous les joueurs pour le maillot de match.  
A la fin de la saison et à la restitution du maillot (au plus tard le 30/06/2025) le chèque de caution sera rendu, ou encaissé si le joueur souhaite conserver son maillot en souvenir.**

NOTA : La cotisation couvre une partie des frais de : Affiliation, licences, engagements : Comité Départemental, Ligue Régionale, Fédération / Arbitrage et administration (Comité, Ligue, Fédération) / Assurance / Petit matériel : filets, ballons, chasubles / Equipements



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2024/2025

Nom .....	Nationalité .....
Prénom .....	Département Naissance .....
Date Naissance.....	Profession .....
Adresse .....	Portable : .....Tél.....
.....	Mail .....
CP :..... Ville.....	Taille : (en cm).....Latéralité.....

SITUATION DE FAMILLE (pour les mineurs) : R.A.S / Parents divorcés – Séparés / Vit chez : le père - la mère

<u>PERE</u>	<u>MERE</u>
Nom (1).....	Nom (1) : .....
Prénom .....	Prénom : .....
Date de naissance:.....	Date de naissance:.....
Adresse(1) .....	Adresse (1) : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Profession : .....	Profession : .....
Portable : ..... Tél : .....	Portable : ..... Tél : .....
Mail : .....	Mail : .....

**ATTENTION IL EST OBLIGATOIRE DE RENSEIGNER UN MAIL POUR VALIDATION DE LA LICENCE.**

Je soussigné (e), père, mère, tuteur, (2) : .....

- M'engage à le respecter et le faire respecter à mon enfant.
- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.
- Autorise les parents accompagnateurs à transporter mon enfant pour les déplacements de matchs
- Autorise le HBCC à utiliser mon image ou celle de mon enfant (photos individuelles ou collectives sous lescouleurs du club pour nos supports de commutation : presse, site internet, page FB)
- En cas d'accident, autorise à faire prodiguer les 1ers soins à mon enfant et à le faire transporter au centre hospitalier le plus proche**
- Autorise le club à me solliciter dans la recherche de sponsors
- Désire m'investir dans la vie du club. Secteur (3) : .....
- M'engage à participer/ faire participer mon enfant, à toutes les compétitions durant la saison (**article 8 du règlementintérieur**)

(1) différent de l'enfant (2) Nom Prénom (3) Administratif, technique, sportif, communication, sponsoring, festivités.....

Date :

Signature :



## **REGLEMENT INTERIEUR - HANDBALL CLUB CARPENTRAS**

### **Article 1 :**

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les licenciés de HANDBALL CLUB CARPENTRAS ainsi qu'à tous les spectateurs qui s'engagent à le respecter. Il est affiché et peut être consulté à l'entrée de chaque installation, au siège du club et sur son site internet. Il peut être modifié à tout moment par le club.

### **Article 2 : inscriptions.**

Les inscriptions sont enregistrées à partir du 1<sup>er</sup> JUIN et tout au long de la saison sportive (juin à juin).

La cotisation de la licence est valable pour la saison sportive avec possibilité d'étalement du règlement en 3 fois.

**Elle ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cours de saison, sauf pour raison médicale dûment justifiée par un certificat et validée par le bureau directeur de Handball Club Carpentras. Le remboursement accordé sera calculé prorata-temporis, déduction faite du coût de la licence réglée aux instances fédérales.**

**Les nouvelles inscriptions survenant après le 1<sup>er</sup> janvier pourront bénéficier d'un tarif de cotisation réduit défini par le club. Ce tarif ne pourra pas être accordé pour une réinscription, même tardive.**

### **Article 3 : accès aux installations**

L'accès aux installations de Handball Club Carpentras est réservé :

- aux licenciés
- aux accompagnateurs des joueurs
- à toute autre personne autorisée par le club

Les terrains d'entraînement sont ouverts aux joueurs licenciés et aux débutants ou toute personne autorisée par le HBCC après avis du secrétariat.

Les installations du club ne sont accessibles qu'en présence du responsable d'équipe ou d'un responsable du club.

Tout joueur doit avoir sa licence à jour (documents fournis et cotisation réglée). **Une tolérance est acceptée pour deux séances d'essai.** L'entraînement dans le gymnase se fait uniquement avec une tenue adéquate (chaussures de sport de salle, short, t-shirt, survêtement) et du matériel de handball.

Les chaussures de ville ne sont pas acceptées sur le terrain d'entraînement.

Le matériel de handball (ballons, chasubles, plots,...) ne peut en aucun cas être utilisé en dehors du gymnase ou être momentanément emprunté (sauf accord de l'entraîneur).

### **Article 4 : horaires des créneaux affectés**

Afin d'optimiser l'utilisation des installations par tous, des créneaux d'entraînements sont répartis. Aucun changement d'horaire ou de lieu ne peut s'effectuer sans l'accord préalable du Bureau Directeur. Le respect de l'horaire indiqué s'impose à tous.

Les entraîneurs doivent respecter les créneaux attribués.

Les joueurs doivent respecter les horaires fixés par les entraîneurs.

Les parents doivent s'assurer de la présence du responsable d'équipe dans le gymnase avant d'y déposer leurs enfants.

Les entraîneurs prennent sous leur responsabilité les enfants mineurs uniquement à partir de leur entrée dans le gymnase.

### **Article 5 : utilisation des installations sportives**

Des règles particulières pourront être édictées et affichées en temps opportun relativement à l'utilisation des installations, en fonction de leur état, des conditions climatiques, des catégories des joueurs. Dans tous les cas, les joueurs sont impérativement tenus au respect du règlement intérieur de chaque installation sportive mise à disposition du club par la mairie et les établissements scolaires et des consignes de sécurité qui leur sont données.

Les installations pourront être temporairement fermées pour l'accueil de compétitions extérieures ou d'évènements particuliers. Dans ce cas, les licenciés seront informés en temps utile et le HBCC mettra tout en œuvre pour faciliter leur accès à des installations voisines.

### **Article 6 : entretien des installations**

En semaine, les personnels de la mairie entretiennent les installations. Cependant les joueurs sont tenus de respecter et de participer à la propreté des installations.

En week-end et en compétitions, les joueurs doivent en priorité, ramasser tous leurs déchets (bouteilles vides, pansements papiers...). Ils sont tenus de laisser l'aire de jeu et les vestiaires propres. Les chewing-gums sont interdits dans le gymnase.

Les pots de résine doivent être posés sur un support et non à même le sol.

De même, les spectateurs présents durant les compétitions doivent avoir une attitude similaire aux joueurs en ce qui concerne la propreté des tribunes et des espaces extérieurs au gymnase (ramassage des papiers, canettes, mégots de cigarettes,...).

La mise en place d'une buvette et son maintien par le club dépendent du comportement de chacun.

### **Article 7 : éthique, comportement et règles du jeu**

Chacun est tenu à un comportement respectueux de la quiétude des autres dans l'ensemble des installations du club. Les parents sont tenus au respect et à faire respecter le règlement par leurs enfants sur l'ensemble des installations.

L'ensemble des licenciés, des joueurs et de leurs accompagnateurs est en toutes circonstances, tenu au respect de l'éthique et des règles du jeu édictées par la FFHB (respect des partenaires, adversaires, arbitres).

Les parents de licenciés mineurs sont tenus au respect des arbitres lors des compétitions.

En cas d'infraction à ces règles, le HBCC se réserve le droit de demander à la FFHB de diligenter une procédure disciplinaire à l'encontre du licencié concerné. En cas de convocation à commission de discipline suite à une sanction par un joueur ou une équipe, l'amende financière appliquée sera prise en charge par le joueur ou l'équipe (ou parent du licencié mineur). Elle devra être remboursée au club dans le mois suivant le compte rendu de la commission de discipline.

Toute contravention au présent règlement intérieur entraîne la possibilité pour le HBCC de décider d'un avertissement ou de l'interruption temporaire ou définitive de jouer, après avoir entendu l'intéressé. Dans tous les cas, le club pourra engager une sanction financière envers le joueur ou équipe fautif égale à celle appliquée par les instances fédérales.

Le HBCC se réserve le droit de refuser l'adhésion ou la délivrance d'une licence à toute personne qui aurait précédemment contrevenu au présent règlement intérieur.

Les règles de conduite et de respect envers les entraîneurs sont soumises aux mêmes dispositions que celles énoncées ci-dessus.

### **Article 8 : participation aux entraînements et compétitions**

Toute personne ayant pris une licence « joueur » au club s'engage à participer aux entraînements et compétitions dans lesquelles son équipe a été engagée.

La présence de chacun aux entraînements et aux compétitions, détermine la réussite et l'évolution de l'ensemble de l'équipe. Toute absence aux entraînements ou aux compétitions doit être occasionnelle et signifiée à l'entraîneur.

**Chaque joueur devra obligatoirement produire le certificat médical d'aptitude physique ou l'attestation-questionnaire de santé avant le début du troisième entraînement de la saison sportive, faute de quoi il sera suspendu provisoirement d'activité placée sous la responsabilité du club.**

Les parents de joueurs mineurs s'engagent à accompagner les équipes lors des déplacements.

**Un calendrier des rotations est établi et fourni par l'entraîneur en début de saison. Les parents sont tenus de respecter leurs engagements.**

### **Article 9 : participation à la vie du club**

Tout licencié s'engage à participer à la vie du club et répondre aux sollicitations du Bureau Directeur ou du Conseil d'Administration, concernant les diverses actions menées (festivités, soirées, goûters, loto, buvette, recherche de sponsors, ...)

### **Article 10 : pertes et vols**

Le club décline toute responsabilité en cas de pertes et d'infractions survenues dans les installations sportives.

### **Article 11 : sécurité sur le parking**

**Le stationnement des voitures sur le parking à l'intérieur est interdit au grand public. Également strictement interdit devant le portail coulissant. Il est autorisé uniquement pour les membres du bureau directeur ainsi qu'aux entraîneurs.**

### **Article 12 : dispositions concernant les frais de déplacement**

Les déplacements de joueurs et joueuses à l'intérieur du département de Vaucluse (y compris Châteaurenard) ne donnent pas lieu à indemnité pour frais de déplacement

Les indemnités de déplacements seront effectuées sous forme de déduction fiscale avec reçu de dons aux œuvres (imprimé Cerfa n° 11580\*01) Se renseigner au secrétariat du club.

La priorité sera donnée aux participants bénéficiant de la possibilité de déduction fiscale.

**Le HBCC se réserve le droit de vérifier, avant tout déplacement, la validité des permis de conduire des personnes en charge des véhicules ainsi que celle des polices d'assurances**

### **Article 13 : Utilisation d'un mini-bus ou covoiturage :**

Par l'intermédiaire d'une association, et sous réserve de disponibilité, le club pourra mettre à disposition un mini-bus. Lors des rencontres du week-end l'équipe ayant le déplacement le plus éloigné sera prioritaire pour l'utiliser.

Le mini-bus devra être rendu le plein de carburant fait ainsi que le nettoyage par les utilisateurs.

Le non-respect entraînera la suppression de l'utilisation de celui-ci par l'équipe concerné.

L'équipe concerné aura à sa charge le gasoil et les frais d'autoroutes s'il y en a. Le covoiturage sera privilégié. Les parents utilisant leur véhicule seront remboursés par les licenciés covoiturés.

**SIGNATURE ADHERENT**

**(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

**SIGNATURE PARENTS (pour mineurs)**

**(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**



**HANDBALL CLUB CARPENTRAS**

**Maison du Citoyen**

**35, rue du Collège**

**84200 – CARPENTRAS**

**« S'UNIR POUR REUSSIR »**

**Téléphone : 06 30 08 07 60**

**SIRET : 348 373 895 00039 code APE : 9312 Z**

**Déclaration Préfecture du Vaucluse n° 2905290**

**Agrément Ministère Jeunesse & Sports n° 84-S-21**

**Courriel : [6384001@ffhandball.net](mailto:6384001@ffhandball.net)**

**Site : [hbccarpentras.e-monsite.com](http://hbccarpentras.e-monsite.com)**

## **NOTE D'ENGAGEMENT SUR LES DEPLACEMENTS MATCHES EXTERIEURS**

**J'ai bien pris bonne note que le club évolue soit en Championnat Département soit Régional, selon les catégories, et m'engage à participer lors des déplacements, dans ma catégorie et/ou celle de mon enfant, en utilisant mon véhicule pour le covoiturage, en fonction des demandes de l'Encadrant. Celui-ci, ayant la responsabilité d'organiser la répartition des déplacements.**

**J'ai pris connaissance des règles sur le covoiturage et bien noté que le licencié participera aux frais (carburant & autoroute) à rembourser aux licenciés et/ou parents utilisant leur véhicule.**

**SIGNATURE ADHERENT**

***(précédée de la mention « lu et approuvé »***

**SIGNATURE PARENTS (enfant mineur)**

***(précédée de la mention « lu et approuvé »***



**HANDBALL CLUB CARPENTRAS**

**Maison du Citoyen**

**35, rue du Collège**

**84200 – CARPENTRAS**

SIRET : 348 373 895 00039 Code NAF 9312Z

Courriel : [6384001@ffhandball.net](mailto:6384001@ffhandball.net)

Site internet : [hbccarpentras.e-monsite.com](http://hbccarpentras.e-monsite.com)

Téléphone : 06 30 08 07 60

## RECHERCHE DE PARTENAIRES

Nous vous invitons à œuvrer dans la recherche de partenaires. Ainsi vous soutiendrez le dynamisme de notre commission Sponsoring et apporterez votre contribution à la réussite de notre projet club.

Pour cela nous vous proposons une **remise sur votre prix de licence** comme suit :

- 1 contrat de partenaire signé à 1 000 euros  **votre licence bénéficiera d'une réduction de 100 % soit totale gratuité !**
- 1 contrat de partenaire signé à 750 euros  **votre licence bénéficiera d'une réduction de 50 %**
- 1 contrat de partenaire signé à 500 euros  **votre licence bénéficiera d'une réduction de 30 %**

**Nous avons de l'énergie à revendre ! Ensemble nous serons encore plus forts !**

**Le Conseil d'Administration**

**PASSION - PLAISIR - PARTAGE - RESPECT - COMBATIVITE**



## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.**

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

*Signature :*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 796.546.769.00044 / N° APE : 9309 Z



1 - ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_  
 GARÇON  FILLE

**FICHE SANITAIRE  
DE LIAISON**

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;  
 ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS ( se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SIL'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
 ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il traitement pendant le séjour ? oui  non   
 Si oui joindre ordonnance récente et médicament correspondant (boîtes de médicaments dans leur emballage  
 d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui  non  MÉDICAMENTEUSES oui  non   
 ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES \_\_\_\_\_

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

INDIQUEZ CI-APRÈS :  
 LES DIFFICULTÉS DE \_\_\_\_\_ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION,  
 RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET PRÉCAUTIONS À \_\_\_\_\_ )

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT  NON  OCCASIONNELLEMENT  OUI

S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?  NON  OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone :

Mère : domicile \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_ travail \_\_\_\_\_  
 Père : \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_ travail \_\_\_\_\_

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant,  
 exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures  
 (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.  
 J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après hospitalisation.

N° de sécurité \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES  
 COORDONNÉES DE L'ORGANISATION DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**OBSERVATIONS**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball \*, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu **NON** à  
chacune des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon  
club un certificat médical  
datant de moins de 6 mois et  
attestant l'absence de  
contre-indication à la pratique  
du handball*

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :  
Fait à :

Signature :

**Attestation du représentant légal :**

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :  
Fait à :

Signature :

\* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.

## Questionnaire de santé QS-SPORT

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Question à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**FFHANDBALL**

## **ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ** **pour le renouvellement de ma licence Handball** **(ne concerne que les licenciés majeurs)**

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé QS-SPORT.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu **NON** à chacune  
des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon club  
un certificat médical datant de  
moins de 6 mois et attestant  
l'absence de contre-indication  
à la pratique du handball*

**Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).**

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



## FFHANDBALL

### Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
<b>À ce jour :</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



**FFHANDBALL**

# CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour      M.      M<sup>me</sup>

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

**et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.**

Date (jj/mm/aaaa) :

**Signature et tampon du praticien**  
*obligatoires*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



**FFHANDBALL**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Honorabilité des encadrants**

(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

**Je soussigné(e) [NOM Prénom]**

**né(e) le**

**certifie**

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif, de juge-arbitre ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

**Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :**

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »<sup>1</sup> ; sont soumis à la production de cette attestation, les encadrants rémunérés ou bénévoles, les dirigeants, les arbitres, les encadrants médicaux et paramédicaux, toute personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, les officiels de table de marque et les juges délégués, tout officiel figurant sur une feuille de match, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, les membres des commissions nationales et territoriales, les bénévoles ou salariés, autres que les éducateurs sportifs licenciés, en contact direct avec les mineurs ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, uniquement pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1, L. 223-1 et L. 322-1 du code du sport<sup>2</sup>.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

<sup>2</sup> Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z